



# LIGUE DE FOOTBALL DE GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football  
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre associé à la CON.CA.CAF

## COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 24.06.2026

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS	MEMBRES ABSENTS
HIGHT Muriel		MONIMONFOUBernardin
MBAYA WA MBAYA Fils		POPIEUL Florentin
JOSEPH Sonia		SOW Mamadou Khaly
PRÉVOT Guy Grégory		CHALOT Andral
WATKINS Sherry-Ann		NOEL Luxon
MEDE Jean-Widly		
DUMAS Sophie		
EMICA Sarah		
HODEBOURG Emmanuel		

Début de la séance : 18h30

### ORDRE DU JOUR

1. DMA
2. Calendrier des formations 2026/2027
3. Test physique – test écrit (rentrée 2026-2027)
4. Interligue
5. Journée de cohésion
6. Journée de cohésion féminine
7. Ecussons

### DMA

Le flyer ainsi que le document à compléter ont été transmis aux arbitres. Les référents à contacter sont :

- Cayenne : Emmanuel HODEBOURG 0694 43 46 80
- Ouest : Judes AGATHON 0690 57 27 54

### CALENDRIER DES FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES 2026/2027

FOOTBALL	
DATE	FORMATION
21.09.2026 au 26.09.2026	FIA
11.01.2027 au 16.01.2027	FIA
08.02.2027 au 13.02.2027	FIA

<b>FUTSAL</b>	
14.09.2026 au 21.09.2026	Pratique de Futsal
18.01.2027 au 25.01.2027	Pratique de Futsal

La CRA sollicite la commission médicale afin que les visites médicales soient programmées dans les jours suivant les formations.

### **TEST PHYSIQUE – TEST ÉCRIT (RENTRÉE 2026-2027)**

S'agissant des tests physiques, la Commission veillera à s'assurer de la disponibilité des stades.

La commission enverra un mail à la secrétaire générale afin qu'elle puisse se rapprocher des mairies pour confirmer la disponibilité des terrains suivants :

<b>Zone</b>	<b>Dates</b>
<b>Cayenne, Matoury, Rémire</b>	12- 13Août 2026
<b>Kourou</b>	19 ou le 26 Août 2026
<b>Saint-Laurent du Maroni</b>	22 ou le 29 Août 2026
<b>Est</b>	29 – 30 Août ou le 5 – 6 Septembre 2026
<b>Haut Maroni</b>	Du 02 au 04 Octobre 2026

La Commission soumettra une demande au Président afin que les frais de déplacement vers l'Est, Saint-Laurent du Maroni et le Haut Maroni soient pris en charge, notamment pour la réunion avec les arbitres et les tests physiques.

Une note d'information sera transmise à l'ensemble des clubs et des arbitres indépendants pour leur signifier que les formations seront payantes à compter de la nouvelle saison.

### **INTERLIGUE**

Dans le cadre des Inter Ligues U17 qui se dérouleront à Saint-Martin, l'arbitre désigné pour accompagner l'Olympique de Cayenne est M. PALENS Paloute.

Les Inter Ligues U15 se dérouleront cette année en Guyane et plus précisément à St-Laurent du Maroni et auront pour référents M. HODEBOURG Emmanuel et M. MBAYA WA MBAYA Fils.

Les arbitres retenus sont :

- DOS SANTOS CARMONA Henderson
- CHASTELLIER Corentin
- PEDDIE Rudiline
- FIRMA Luciano
- DOEKOE Akoïda

## JOURNÉE DE COHÉSION

Dans le cadre de la préparation de la prochaine saison, la Commission Régionale de l'Arbitrage a décidé d'organiser une journée de cohésion à l'intention des arbitres.

Plusieurs dates sont envisagées :

- ✓ \* Samedi 26 septembre
- ✓ \* Dimanche 27 septembre
- ✓ \* Samedi 3 octobre
- ✓ \* Dimanche 4 octobre

Cette journée sera consacrée à la convivialité, au partage et au renforcement de la cohésion au sein du groupe. Elle comportera des activités de cohésion, des temps d'échanges ainsi que des moments de détente.

La participation du plus grand nombre est vivement souhaitée afin que cette journée constitue un véritable moment de rassemblement pour la famille arbitrale.

## JOURNÉE DE COHÉSION FÉMININE

Afin de renforcer la cohésion, l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance entre les arbitres féminines, une journée de rencontre sera organisée le **1er octobre 2026**.

Cet événement permettra aux participantes de se retrouver dans un cadre convivial, d'échanger sur leurs pratiques, de partager leurs expériences et de développer leur réseau.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de valorisation et d'accompagnement des arbitres féminines, tout en favorisant le développement de la mixité et de l'engagement au sein de l'arbitrage.

## NOMBRE DE MATCHS PAR ARBITRES

Après échanges et différentes propositions la CRA a décidé que le nombre minimum de matchs pour couvrir leurs clubs durant la saison 2025-2026 est de :

FOOTBALL	FUTSAL
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>20 matchs</b> pour les arbitres licenciés au 1<sup>er</sup> juillet.</li><li>- <b>13 matchs</b> pour les <b>arbitres joueurs</b> licenciés au 1<sup>er</sup> juillet</li><li>- <b>10 matchs</b> pour les arbitres se résidant à plus de 50km du stade le plus proche (sauf leur propre stade) qu'ils soient licenciés au 1<sup>er</sup> juillet ou au 1<sup>er</sup> janvier</li><li>- <b>10 matchs</b> pour les arbitres licenciés au 1<sup>er</sup> janvier</li><li>- <b>7 matchs</b> pour les <b>arbitres joueurs</b> licenciés au 1<sup>er</sup> janvier.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>20 matchs</b> pour les arbitres licenciés au 1<sup>er</sup> juillet.</li><li>- <b>13 matchs</b> pour les <b>arbitres joueurs</b> licenciés au 1<sup>er</sup> juillet</li><li>- <b>10 matchs</b> pour les arbitres se résidant à plus de 50km du stade le plus proche (sauf leur propre stade) qu'ils soient licenciés au 1<sup>er</sup> juillet ou au 1<sup>er</sup> janvier</li><li>- <b>10 matchs</b> pour les arbitres licenciés au 1<sup>er</sup> janvier</li></ul>

	- <b>7 matchs</b> pour les <b>arbitres joueurs</b> licenciés au 1 <sup>er</sup> janvier.
La C.R.A rappelle que les arbitres durant la saison ont l'obligation d'effectuer <b>5 matchs jeunes et 2 matchs féminins minimum.</b>	La C.R.A rappelle que les arbitres durant la saison ont l'obligation d'effectuer <b>5 matchs féminins minimum.</b>

## ECUSSONS

Une commande d'écussons sera effectuée pour les grades Stagiaires JAL et R4

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

La Secrétaire de séance  
**Sherry-Ann WATKINS**

La Présidente de séance  
**Muriel HIGHT**